

# Révolution dans le secteur des paiements !

Vos traditionnels bulletins de versement (BVR) vont disparaître l'automne prochain !



Les bulletins de versement vont être définitivement remplacés par la nouvelle QR facture dès septembre 2022. Avez-vous compris comment elle fonctionne, au moment d'effectuer vos paiements ? Ou d'en créer une vous-même ?

Pour vous en expliquer les bases, l'association de quartier *Habiter Pérolles*, en collaboration avec Pro Senectute, vous donne rendez-vous au Centre d'animation socioculturelle de Pérolles (CAS-REPER), Rte des Arsenaux 37, 1700 Fribourg. Nous vous accueillons chaque lundi (2,9,16,23,30) du mois de mai 2022, entre 14h00 et 16h00, sans inscription.

[info@habiterperolles.ch](mailto:info@habiterperolles.ch)

[www.habiterperolles.ch](http://www.habiterperolles.ch)

[info@fr.prosenectute.ch](mailto:info@fr.prosenectute.ch)

[www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch)



⊕ Cette permanence est subventionnée par l'office fédéral des assurances sociales, car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.